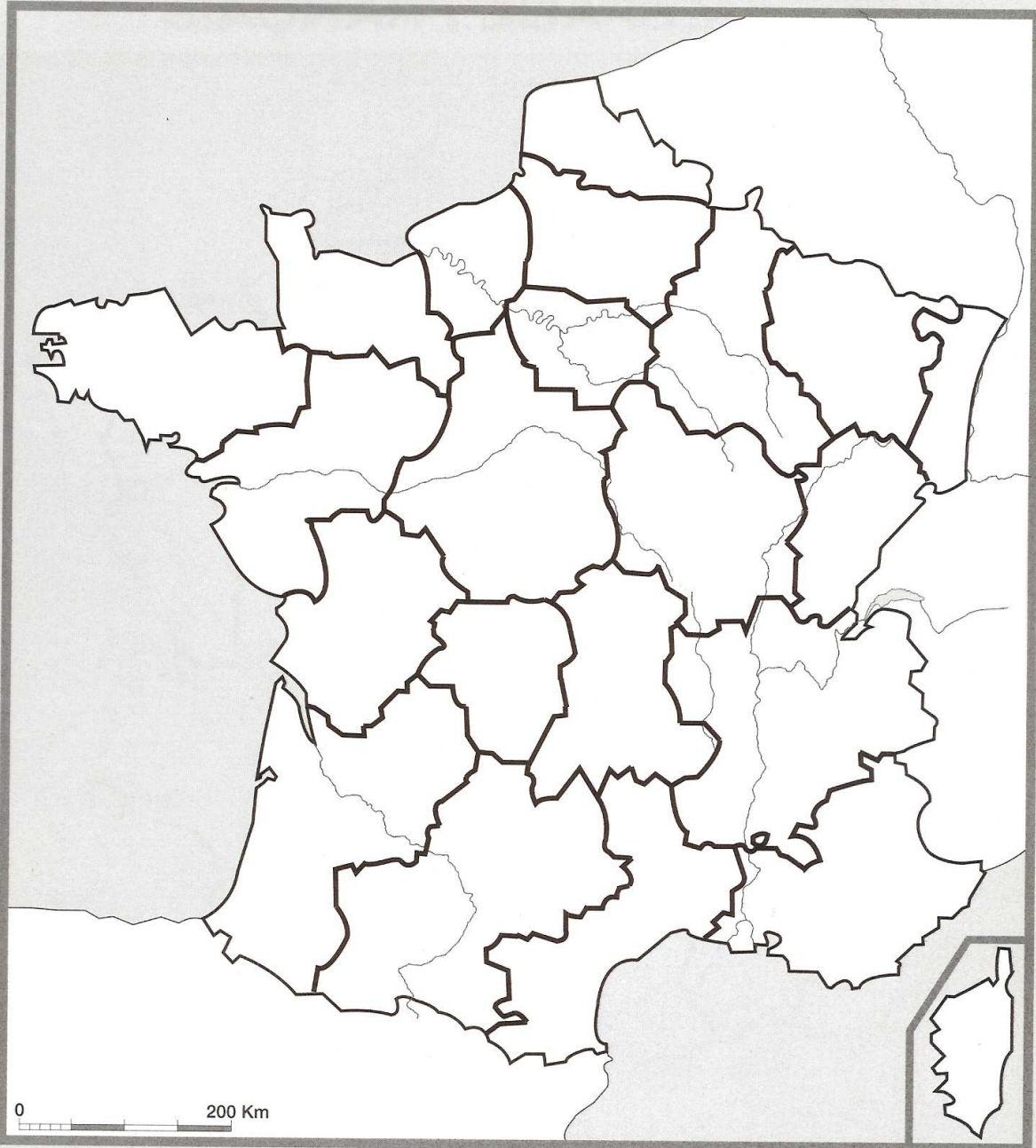


Les logos des 26 régions françaises

Pour commencer



LES REPÈRES DE L'ESPACE FRANÇAIS



INTERCARTES GEOGRAPHIE 1^o Auteur : Y. MAGOTTEAUX / Infographie : S. GUERZEDER © CRDP NICE





I - UNE RÉGION « MONDIALE » PARIS ET LE BASSIN PARISIEN

1) L'Île-de-France couvre 2,2% du territoire français et concentre 11 millions d'habitants (dont 20 % dans Paris). Elle domine la recherche (près de 40 % des postes) et l'industrie agroalimentaire françaises et constitue la première destination touristique mondiale (40 millions de visiteurs par an).

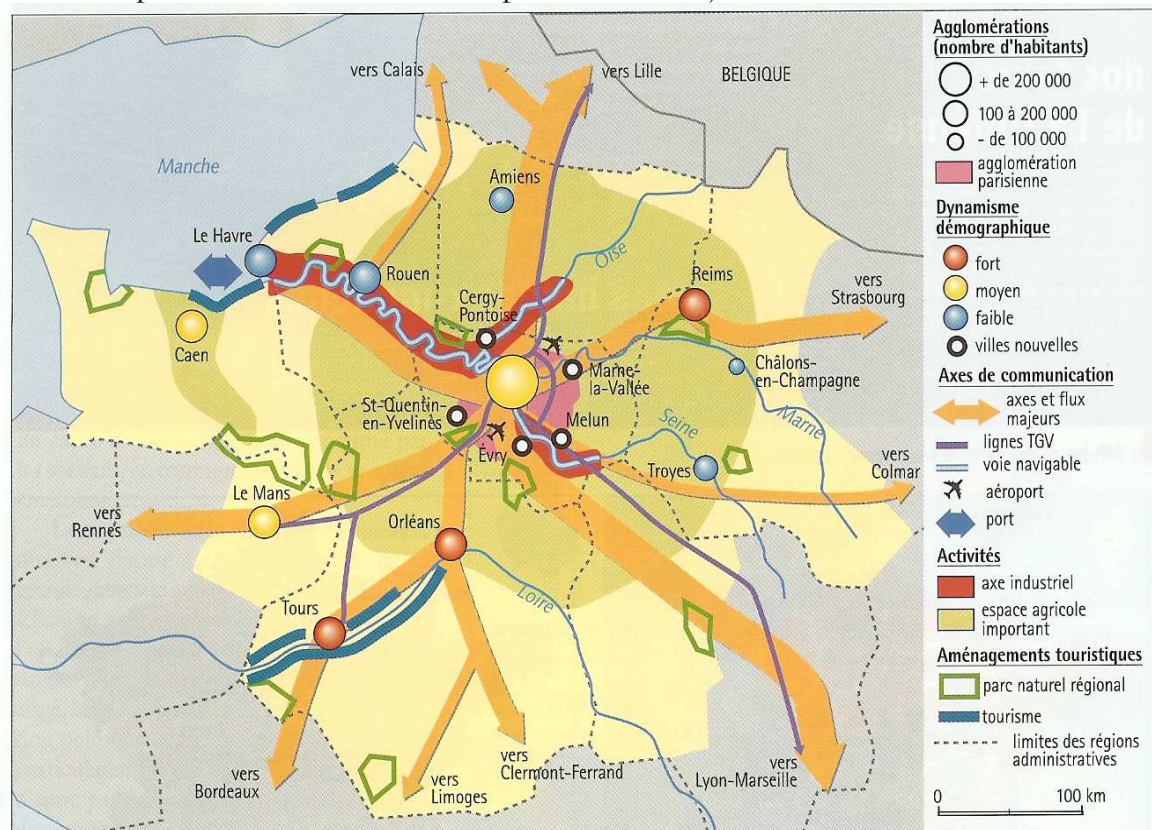
* Située parmi les quatre premières **régions** économiques du monde (derrière New York, Tokyo et Londres), cette région forme avec Paris, métropole mondiale, le coeur de la puissance française.

2) **L'aire d'influence** de Paris s'organise en cercles concentriques :

- la capitale, sa banlieue proche (la « petite couronne ») et plus lointaine (« la grande couronne »).

* La périurbanisation y transforme profondément les paysages, en particulier vers l'Ouest, ainsi que l'organisation de réseaux de transports très denses qui rayonnent jusque dans les six régions voisines.

* **La déconcentration (création de villes nouvelles) et la décentralisation industrielle vers des villes plus lointaines (Le Mans, Caen, Tours, Orléans) n'ont pas permis d'éviter la saturation de l'espace francilien.** Les réseaux de transports sont engorgés aux heures de pointe et la pollution constitue un problème majeur.





- 1) **Aire d'influence** : espace sur lequel s'exerce une attraction.
- 2) **Conurbation** : Ensemble urbain composé de plusieurs agglomérations.
- 3) **Métropole mondiale** : très grande ville qui possède des fonctions internationales (tourisme, bourse, sièges sociaux...).
- 4) **Région** : la région désigne une portion d'espace à une échelle intermédiaire entre les échelles locale et nationale. La Région (avec une majuscule) est une collectivité territoriale administrée par un conseil régional élu.
- 5) **Ville nouvelle** : ville construite autour de grandes agglomérations pour absorber la croissance démographique et qui doit conserver un équilibre entre ses fonctions d'habitat, d'emploi et de service.